



Note Interne

Circulaire de la fédération UNSA Éducation

Date	20 septembre 2021
Origine	Véronique DE AGUIAR
Destinataires	SR - SR2A - SD - Syndicats

L'essentiel

Le 2^{ème} GT sur la modernisation des systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) du MENJS s'est déroulée jeudi 16 septembre. (Le 1^{er} GT datait de février 2021)

Le MENJS a présenté l'état d'avancement des projets, désormais entrés dans une phase d'opérationnalisation.

Ce chantier devrait enfin apporter plus de cohérence et de simplicité dans l'utilisation des outils RH. Toutefois l'UNSA Éducation rappelle que la gestion RH des personnels ne peut se résumer à une application et demande un accompagnement des collègues tout au long de leur parcours professionnel.

Macro-planning des chantiers SIRH : [ici](#)

Rappel du contexte

L'échec de SIRHEN et la multiplication des SIRH

Lancé en 2007, SIRHEN (Système d'information des ressources humaines de l'Éducation nationale) avait des objectifs ambitieux. Il devait permettre de

- Gérer l'ensemble des agent-es du MEN (plus de 1 million d'agent-es)
- Gérer la paie, l'avancement, les affectations, la formation, l'évaluation, les moyens ...
- Fournir des outils décisionnels et de suivi performants
- Offrir à chaque agent la possibilité de consulter son dossier via un « portail agent » et de communiquer avec l'administration.

En réalité SIRHEN n'a permis la gestion que de 18 000 agents (direction, inspection, personnels de direction, encadrement supérieur). Pour pallier au manque, le MENJS a créé progressivement de multiples applications dédiées à des usages segmentés.

Exemples :

- AGAPE : Gestion des professeurs des écoles
- AGORA : gestion des personnels ATSS
- GAIA : gestion de la formation continue
- OCEAN : gestion des examens et concours
- ARENA, CHORUS, APAE, SIVIS, ORQUESTRA ...

Jugé inefficace et inefficent par la Cour des comptes, SIRHEN est a été abandonné en juillet 2018.

En route vers SEMRIRH

En octobre 2020, le MENJS a annoncé la création de SEMSIRH (Service de modernisation des systèmes d'information des ressources humaines pour l'éducation) pour remplacer SIRHEN et toutes les autres applications de ressources humaines de l'EN. (Cf. [Arrêté ministériel du 23 octobre 2020](#))

SEMSIRH concentre plusieurs enjeux : la sécurisation des données, l'efficacité (bugs récurrents et manque de lien entre les applications actuelles), modernité et ergonomie.

Les différentes étapes du projet

Sécurisation et modernisation des bases de données

Afin d'assurer la sécurisation et la modernisation des bases de données, **une opération de bascule vers le nouvel hébergement sera réalisée en fin d'année 2021**, sans changement pour les personnels. Cette bascule aura lieu au cours d'un week-end afin de minimiser l'impact en matière d'interruption du service.

Intégration des SIRH à RenoIRH

RenoIRH est une SIRH interministérielle déjà déployée dans d'autres ministères (Culture, Affaires sociales...). Elle s'inscrit dans une démarche interministérielle de modernisation de la chaîne RH-Paye de l'État.

Le MENJS va adapter les applications existantes afin qu'elles puissent intégrer RenoIRH. De nouvelles applications vont également être créées, notamment pour la gestion des personnels contractuels.

Pour les personnels administratifs et techniques, la migration vers l'outil de gestion interministériel est prévue pour novembre 2022.

Exemples d'évolutions annoncées

1^{er} degré : Colibris & e-colibris

Colibris est un portail visant à fluidifier la relation entre l'agent-e et son gestionnaire, tout en assurant une certaine traçabilité. Il permettra dans un avenir proche d'agréger l'ensemble des services/portails existants (tel que i-prof). Son déploiement est prévu progressivement à partir d'octobre 2021.

Son application mobile, e-colibris sera déployée dès novembre 2021. E-colibris permettra à chaque personnel de bénéficier de la carte professionnelle numérique prouvant son appartenance au ministère.

Nouvel outil DUERP dématérialisé

Un nouvel outil permettra une gestion dématérialisée du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels). La nouvelle application assurera une traçabilité des échanges et formalisera le programme annuel de prévention et son suivi.

Après une période au printemps 2022, il devrait être mis en service en septembre 2022.

SaaS GRH : application pour la gestion des contractuel·les

La mise en œuvre SaaS GRH vise à faciliter et harmoniser les processus de gestion des contractuel·les. L'application devra permettre la gestion de la formation, des compétences et du recrutement de ces collègues qui représentent plus d'un million d'agent·es. Son déploiement s'effectuera en plusieurs vagues de début 2023 à fin 2024, où il devra remplacer l'outil GAIA.

Positionnement fédéral

Nous avons rappelé que **la modernisation des outils de gestion du ministère est une attente forte exprimée depuis longtemps**. Après l'échec cuisant et coûteux de SIRHEN, cette fois-ci la mise en œuvre des nouveaux outils doit être à la hauteur des enjeux.

L'avancée du dossier doit se faire au sein d'un vrai dialogue social afin de tenir compte du vécu des collègues qui utiliseront ces applications SIRH. Cela nécessite d'anticiper et de faire des points réguliers sur l'opérationnalité du futur dispositif.

Par ailleurs, **il convient de ne pas confondre « application RH » et « gestion RH des personnels », celle-ci ne pouvant se résumer à une application informatique, si utile soit-elle. Chaque collègue doit être informé·e et accompagné·e tout au long de son parcours professionnel.**

Concernant le DUERP, sa dématérialisation généralisée répond à une demande exprimée à plusieurs reprises par l'UNSA Éducation en CHSCT MEN. Le rattrapage de leur mise en œuvre ne pourra se faire qu'avec un cadrage national cohérent et des démarches simplifiées.